

Membre de la FFAPAMM



La Lanterne

Volume 14 numéro 2

Printemps 2009

***Soutien aux familles et aux proches de la personne
atteinte de troubles majeurs de santé mentale***

LA LANTERNE

501-2, boul. du Saint-Maurice
Trois-Rivières Québec G9A 3P1
Téléphone : 819 693-2841
Télécopieur : 819 693-0687
Courriel : lanterne@cgocable.ca



Conseil d'administration
La Lanterne



Claudette Caumartin, présidente
 Michel Côté, vice-président
 Françoise Dorval, secrétaire
 Nancy Boucher, trésorière
 Francine Delorme, administratrice
 Carole Jobin, administratrice
 Marc Brullemans, administrateur
 Jocelyne Moreau, membre cooptée
 Alexandre Benoît, membre coopté



Équipe de travail

Ginette Chapdelaine, coordonnatrice
 Josée Bourassa, intervenante
 Lucie Wilson, secrétaire

Dans ce numéro :

Mot de la présidente	page 3
En effeuillant la marguerite	Page 4
Le centre de documentation	Page 5
Activités passées	Page 6
Nouveauté à la bibliothèque	Page 6
La visualisation créatrice	Page 7
Calendrier des activités	Pages 8-9
Ces voix oubliées	Page 10
Mission et objectifs de <i>La Lanterne</i>	Page 11
Mots croisés	Page 11
Compilation du sondage	Pages 12-13
Guichet d'accès en santé mentale	Pages 14-15
Merci! Mille fois Merci!	Page 15
À surveiller	Page 15

Mot de la présidente

Chers parents et amis (es) de *La Lanterne*,

Déjà le mois de mars avec parfois quelques averses de neige et un soleil qui nous achemine vers un printemps espéré.

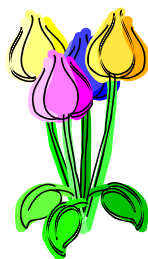
Le temps nous file entre les mains. Néanmoins, nous avons l'opportunité de se pencher sur les besoins et les nécessités pour les familles et les proches de la personne atteinte.

Depuis le mois de janvier, des rencontres ont eu lieu entre un nouveau comité « Parents—Proches », le CSSS T.R. et le CHRTR. Cette Table travaille les urgences et les besoins en situation de crise et sur les améliorations à apporter à différents niveaux. L'ajout de psychiatres et la pénurie de logements supervisés à Trois-Rivières sont des sujets qui nous préoccupent.

Il y a une prise de conscience des besoins mais le processus est lent. Toutefois, nous ne perdons pas espoir, un premier pas est fait.

Notre mission étant d'aider les familles et les proches, je crois que ce nouveau comité est une porte d'entrée à nos revendications et nos besoins justifiés.

Au plaisir de se rencontrer!



Claudette Genest-Caumartin
Présidente du conseil d'administration

En effeuillant la marguerite

*M*a fille est inscrite au programme DEVENIR depuis cinq mois déjà. Ce programme du gouvernement du Québec est offert par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, il aide et accompagne la personne malade à intégrer le marché du travail. Donc, ma fille travaille quatre après-midi par semaine au Traversier pour une durée de un an. Chaque jour, les tâches à accomplir sont différentes.

Ma fille perçoit cet emploi comme un véritable travail et les effets sur sa vie sont importants. Ce poste a apporté de grands changements et rapidement, d'une manière presque immédiate. C'est presque un miracle.

Pour elle, chaque jour est une victoire. Une réussite en plusieurs sens. Au-delà de sa souffrance, au-delà de son angoisse, elle continue quotidiennement son projet. Chaque matin, elle salue les gens fréquentant le milieu, elle apporte sa joie, elle écoute leur peine et leur angoisse. Elle rayonne. Si bien que les membres ressentent son ouverture et son bonheur et ils lui retournent. Tout ce partage, ce côté humain, la rend vivante, lui donne une estime d'elle-même, lui donne un sentiment d'utilité, lui donne le goût de vivre et met de la lumière dans ses yeux.

C'est dire que son engagement au Traversier, bien qu'il soit temporaire, est comme un ancrage, quelque chose de positif à partager avec les autres, quelque chose à réaliser. Cela lui donne une structure, elle trouve quelque chose d'elle au lieu de trouver la maladie.

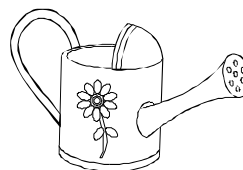
Elle me disait l'autre jour : « *Je me sens comme une marguerite qui à chaque jour a besoin de sa nourriture pour vivre et grandir* ».

Je tiens à remercier les intervenantes et le personnel du Traversier qui guide ma fille chaque jour, lui donne la petite poussée nécessaire pour aller plus loin. Merci de croire en elle.

Bravo ma fille pour ta volonté à ne pas lâcher. Merci d'être toi : ma fille, tu es une battante.

Il y a dix ans, tout est devenu noir et un jour sur mon chemin une *Lanterne* est venue m'éclairer, me guider dans cette grande épreuve. Aujourd'hui, le grand Traversier amerra ma fille dans un merveilleux voyage. Le voyage intérieur de la connaissance d'elle-même.

Ta mère Nicole qui t'aime xx



Le programme DEVENIR est un programme d'aide et d'accompagnement social mis en place par le Ministère pour aider la personne qui n'est pas prête à intégrer à court terme le marché du travail et à se bâtir un avenir meilleur.



Le programme DEVENIR vise à vous offrir un soutien et un accompagnement personnalisés grâce à un projet particulier offert par un organisme du milieu. L'objectif est de préparer la personne à participer à une mesure ou à un programme offert par les services publics d'emploi.

Le centre de documentation

Chers membres de
La Lanterne,



*J'*ai le plaisir de vous annoncer que nous avons procédé à une cure de rajeunissement du centre de documentation.

Un membre du conseil d'administration s'est gentiment offert pour me donner un coup de main dans l'élaboration de ce projet.

Dans le but de faciliter le repérage de livres, de DVD ou de CD, les documents sont dorénavant classés par sujet.

Le centre de documentation est disponible pour tous les membres de *La Lanterne*. Les documents sont prêtés pour une période de 4 semaines et renouvelables par téléphone, si le document n'est pas réservé par un autre membre.

Seuls les livres de références ou les encyclopédies sont à consulter sur place.

Différents articles de journal ou de revues sont également disponibles au centre de documentation. Ces articles traitent entre autres de la médication, de la toxicomanie, de la schizophrénie, du trouble bipolaire,...

Il y a aussi des brochures explicatives sur les différentes ressources en région et au Québec. Nos partenaires, tels que Revivre, Le

Périscope, nous font parvenir leur journal communautaire L'Envolée, La Bouée,...

Vous trouverez certainement l'information que vous recherchez.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec moi pour tout renseignement complémentaire.

Lucie Wilson
Secrétaire



Joyeux Anniversaire!

Nos meilleurs vœux accompagnent tous nos membres et amis qui célèbrent leur anniversaire de naissance en avril, mai et juin.



ACTIVITÉS PASSÉES

Janvier 2009

- Le 23 : Cinéma documentaire de l'ONF « Ces voix oubliées », salle Anaïs-Rousseau à la Maison de la Culture
11 personnes
- Le 26 : Présentation du Guichet d'accès du CSSS T.R. à *La Lanterne*
6 personnes
- Le 27 : Témoignage d'un parent au Traversier
2 personnes
- Le 31 : « La visualisation créatrice » Journée Répit avec madame Suzelle Mongrain
10 personnes

Février 2009

- Le 16 : Déjeuner aux beans avec Maryse Guillemette, porte-parole de la FFAPAMM
25 personnes
- Le 19 : Programme PIF (Programme – Information – Famille)
Thème : Les médicaments avec madame Marie Auclair, pharmacienne, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont à Montréal

Nouveauté à la bibliothèque

Comment faire accepter son traitement au malade Schizophrénie & troubles bipolaires

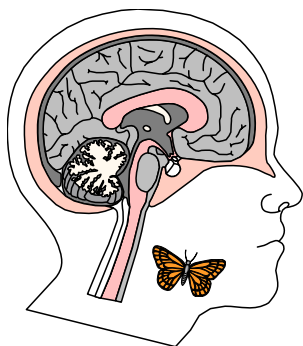
Docteur Xavier Amador

- ⇒ Ce livre est destiné aux familles de personnes souffrant de schizophrénie ou de troubles bipolaires. L'ouvrage aborde un problème important et fréquent, celui du patient qui prétend ne pas être malade et ne pas avoir besoin d'aide.
- ⇒ Divisé en 3 parties: **La vérité sur le déni de la maladie; Comment les aider; Que devrait-il arriver ensuite?**, c'est le seul ouvrage exposant la démarche à suivre pour communiquer avec les personnes atteintes de schizophrénie, les convaincre de se soigner et les accompagner dans la démarche thérapeutique.
- ⇒ Xavier Amador est professeur de psychologie clinique à l'Université de Columbia à New York et spécialiste du traitement de la schizophrénie.

« *Nous sommes vivants. On nous a donné la vie, c'est un cadeau précieux, mais affreusement éphémère, et c'est justement pour ça qu'il est important de continuer à vivre et de ne pas désespérer* ». Ruth, de la série Six Feet Under.

Cette phrase provient du livre de Josélito Michaud, Passages obligés, 2006.

La visualisation créatrice



*L*e 31 janvier 2009 se tenait à *La Lanterne* une journée répit dont le thème était essentiellement basé sur le pouvoir de la pensée. Notre conférencière, madame Suzelle Mongrain, directrice de la Maison de la famille de Trois-Rivières et praticienne en santé naturelle, a littéralement captivé son auditoire.

C'est par notre capacité à se représenter une image agréable que nous attirons inévitablement du positif dans nos vies. Elle nous explique « qu'il s'agit d'une démarche qui nous permet d'agir dans notre conscience, à ce que nos habilités physiques, émotives, intellectuelles et spirituelles programmées prennent forme dans la matière ».

Ainsi, nous avons pu expérimenter une technique de concentration à l'aide du phosphène (fixation d'une source lumineuse), de l'écran et de l'imagerie mentale.

Au terme de cette journée, les commentaires étaient plus que positifs. Tous se sont senti apaisés et plus confiants quant au pou

au pouvoir qu'ils possèdent sur leur qualité de vie.

Le sourire aux lèvres, un sac rempli d'outils concrets et pratiques, voici dans quel esprit a pris fin cette magnifique journée.

Merci Suzelle...!

On te dit à bientôt!

Josée Bourassa
Intervenante



Changements à l'horaire

- ⇒ **Veillez prendre note que le groupe d'entraide TPL est temporairement suspendu, faute de participation.**
- ⇒ **Pour ceux et celles qui désirent échanger, nous vous proposons de vous joindre au groupe « toutes problématiques » en après-midi.**
- ⇒ **Nous procéderons à la réévaluation des besoins en septembre prochain.**

« Le bonheur est directement proportionnel à la gestion du positivisme individuel ».
Michel Bouthot

AVRIL 2009

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4 Cabane à sucre familiale
5	6	7	8 Gr. Conjoints 19 h 00	9 Gr. Toutes problématiques 13 h 30	10 Fermé Vendredi Saint	11
12 Joyeuses Pâques!	13 Fermé Lundi de Pâques	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24 Salon de la santé- Centre Landry 9 h 00 à 16 h 00	25
26	27	28	29	30		

- ⇒ Cabane à sucre du-Boisé le 4 avril, 11 h 00 à 15 h 00, secteur Saint-Louis-de-France. Venez vous sucrer le bec avec nous dans une ambiance printanière et conviviale. 12,00 \$ membres; 20,00 \$ non membres; gratuit pour les enfants. **Date limite pour les inscriptions: vendredi le 27 mars 16 h 30.**
- ⇒ Venez nous rencontrer le 24 avril prochain au centre Landry. Nous serons là pour la population de Trois-Rivières!

MAI 2009

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3 Déjeuner aux beans à 11 h 00	4	5	6	7	8	9
10 Bonne Fête des Mères!	11	12 Dr Pierre Lalonde à l'UQTR 19 h 00	13 Gr. Conjoints 19 h 00	14 Gr. Toutes problématiques 13 h 30	15	16 
17	18 Fermé Fête des Patriotes	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

- ⇒ Horaire de la soirée du 12 mai: 18 h 00 à 19 h 00 Kiosques ressources en santé mentale, région de Trois-Rivières
- ⇒ 19 h 00 à 20 h 30 Conférence du docteur Pierre Lalonde, psychiatre
- ⇒ 21 h 00 à 22 h 00 Période de questions

JUIN 2009

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2 AGA <i>La Lanterne</i>	3	4	5	6
	7	8	9	10	11 ALPABEM Congrès régional	12 Assemblée générale annuelle FFAPAMM
14	15	16	17	18	19	20
21 Bonne Fête des Pères!	22	23	24 Fermé Saint-Jean-Baptiste	25	26	27
28	29	30				

DATES À RETENIR

L'assemblée générale annuelle de *La Lanterne* aura lieu mardi le 2 juin à 19 h 00.

Un buffet froid sera servi à 17 h 30.

~~⚡ L'inscription est obligatoire. Téléphenez au 810 603 2841~~

Ces voix oubliées

Un chœur qui déjoue les préjugés

Quelques membres de *La Lanterne* ont participé au documentaire présenté par l'Office national du film du Canada, jeudi le 22 janvier dernier. Cette production a été réalisée par le cinéaste Blaise Barette. Pendant un an, il a suivi quinze chanteurs en compagnie de leur mentor, monsieur Serge Vincent, professeur de chant. Tous ses élèves souffrent de problèmes de santé mentale. Un défi de taille que monsieur Vincent a relevé avec succès. Leur but était de pouvoir présenter leur spectacle devant 500 personnes. Ces gens qui vivent avec des problématiques en santé mentale ont réussi à mettre toute leur énergie dans une aventure exceptionnelle.

Il y a quatre ans, monsieur Vincent a eu l'idée d'aider des gens qui n'ont pas toujours la chance de se dépasser. C'est à travers le chant que monsieur Vincent leur a donné l'opportunité d'exprimer des émotions enfouies en dedans de leur corps et, parfois malheureusement, depuis plusieurs années. Ces gens sont sortis de l'ombre et qui peuvent enfin avoir accès à une libération émotionnelle d'une telle intensité, cela mérite d'être entendu et vu. Monsieur Vincent est un auteur, compositeur et interprète depuis plus d'une vingtaine d'années. Il n'a aucune formation en santé mentale. Son cœur et sa sensibilité lui donne le nécessaire afin de relever ce défi. Les gens qui font partie de la chorale sont choisis lors d'une audition. Les critères d'admission ne sont pas

en fonction du talent ni des expériences antérieures de chant mais plutôt du potentiel que monsieur Vincent voit. Le résultat assez stupéfiant de cette expérience, c'est ce que les gens vivent tout au long des pratiques. Un CD a été enregistré dans un studio que monsieur Vincent a aménagé dans une grange. Un site internet est présentement en construction pour la vente des CD et des produits dérivés pour financer tous ces beaux projets.

Après le visionnement du documentaire à la salle Anaïs-Rousseau, les spectateurs ont eu l'occasion de connaître cet homme qui est, à mon avis, d'une simplicité renversante. J'ai perçu pendant la période de questions du public qu'il se sentait à sa place et que sa vie avait pris une direction extraordinaire. Monsieur Vincent a des idées plein la tête et de nouveaux projets qui vont sûrement se concrétiser. Je pense que tout est possible quand on fait confiance au potentiel des personnes atteintes de maladie mentale. Je n'ai aucun doute que nous aurons encore longtemps sa présence dans ce monde fascinant de la santé mentale. Monsieur Vincent possède un sens créatif hors du commun. Je lui souhaite une très bonne continuité de la part de *La Lanterne* et merci de partager vos connaissances. Un documentaire à voir absolument.

Nancy Boucher
Trésorière



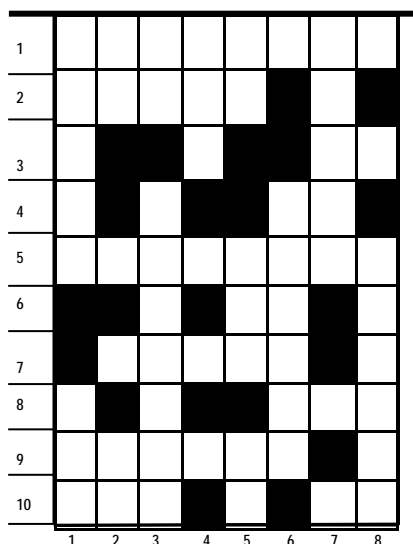
MISSION ET OBJECTIFS

La Lanterne est un organisme communautaire, incorporé depuis 1992, qui offre des mesures de soutien aux familles et aux proches de la personne ayant un trouble majeur de santé mentale (schizophrénie, troubles bipolaires, trouble de personnalité limite, dépression majeure).

Les principaux objectifs de *La Lanterne* sont :

- ⇒ Apporter du support, de l'écoute, de l'information et de l'aide aux familles et aux proches touchés par la maladie mentale. **Une intervenante est présente pour offrir ce support;**
- ⇒ Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des familles et des proches et actualiser leur propre potentiel pour mieux vivre leur quotidien et jouer pleinement leur rôle d'accompagnateur;
- ⇒ Faire connaître les ressources du milieu, aider à mieux les utiliser et favoriser la communication avec les intervenants;
- ⇒ Sensibiliser la population aux problèmes reliés à la maladie mentale et aux impacts de ceux-ci sur la famille et les proches ainsi que combattre les préjugés;
- ⇒ Promouvoir les intérêts des familles et des proches de la personne atteinte de troubles majeurs de santé mentale auprès des partenaires et instances décisionnelles.

Mots croisés



Horizontalement

- 1- Boîte à parois transparentes qui abrite une lumière
- 2- Combinaison de différentes choses
- 3- Pronom démonstratif
- 4- Interjection
- 5- Aimer à l'excès
- 6- Pronom possessif
- 7- Exprimer une attitude sans utiliser la parole
- 8- Partie intérieure du pain
- 9- Personne faisant partie d'un ensemble
- 10- La belle saison— Note de musique

Verticalement

- 1- Clarté faible ou éphémère— Principe de vie et de pensée de l'homme
- 2- Intervalle de temps légal— Sert à la liaison
- 3- Conjonction— Assure qu'une chose est vraie
- 4- Imitation d'objets précieux
- 5- Préposition indiquant le lieu— Tente avec courage et audace— Petit ruisseau
- 6- Appareil destiné à prévenir d'un danger
- 7- Petite cabane servant d'abri à un chien
- 8- Caractère de ce qui est rare

Compilation du sondage

13 décembre 2008

36 personnes ont répondu à la question:

« Racontez-nous ce qui vous irrite, ce que vous aimeriez changer ».

En tant que membre de *La Lanterne*, nous savons que vous soutenez une personne malade dans son quotidien. Sans doute ressentez-vous plusieurs insatisfactions, cela peut être relié par exemple à un manque de ressources au plan psychosocial (vie familiale difficile, répit insuffisant, intégration dans la communauté); au plan médical (suivi psychologique ou physique insuffisants; au plan pharmacologique (accès à un psychiatre, ajustement de la médication ou lors d'une urgence, d'une crise (que faire?)).

1- Manque de ressources en santé mentale (36%)

Les intervenants psychosociaux en santé mentale ne suffisent pas à la tâche;

Le manque d'un centre de crise adapté;

Peu de suivi préventif;

Seules les situations très lourdes ont un suivi;

Pas de services pour la personne qui souffre d'anorexie;

Trop peu de psychologues. Comment faire pression?;

Les infirmières ne connaissent pas l'existence de *La Lanterne* et encore moins les services offerts;

Les services psychiatriques se situent dans les limites de l'acceptable, peu humains, peu naturels, ressemblent à une prison;

Les séjours sont trop courts. Pas le choix du médecin: c'est malheureux lorsque la relation n'est pas facile;

La situation se dégrade, pas de suivi;

Le centre Prévention Suicide ne gère pas « la crise suicidaire ». Peu d'intervenants réfèrent à *La Lanterne* et ses services. Un certain monsieur serait venu avant, s'il avait su.....;

La crise est mal gérée puisque le psychiatre retourne le proche à la maison même s'il ne vas pas bien. Une amélioration évidente est à espérer;

Il est inacceptable que la personne malade se retrouve à la prison. C'est l'hôpital sa place.

2- Manque de collaboration avec la famille (22%)

La famille est tenue à l'écart, sans information de la part des médecins psychiatres. Même les nouveaux psychiatres à l'hôpital Sainte-Thérèse refusent de travailler avec la famille même si celle-ci consent.

Certains médecins adoptent une attitude arrogante. C'est un manque de respect envers les familles qui récupèrent leur proche malade. La communication est presque inexistante.

La famille a beaucoup trop de devoirs mais très peu de droits par rapport à la personne atteinte.

Lorsque le dossier de la personne atteinte n'est pas assez lourd, le psychiatre demande à la famille de transmettre le dossier à un médecin de famille pour faire le suivi mais la personne malade n'a pas plus de médecin de famille. Comment faire pression?

Le droit consenti ou non aux soins défavorise nettement la famille. Serait-il possible de faire pression à ce niveau?

Le montant du répit est trop peu pour la famille qui s'occupe d'une personne atteinte 24/24 heures, 7/7 jours.

Besoin d'aide dans le milieu au niveau du service de garde, les parents doivent déboursier les frais.

Il est difficile de concilier la vie familiale, le travail et gérer en même temps une situation de crise.

Le plus difficile, c'est la stigmatisation et les préjugés de ma propre famille.

3- Le plus difficile (19%)

Les délais sont très longs avant d'obtenir des services en raison de la liste d'attente. Mais lorsque la personne rencontre un professionnel de la santé, elle est satisfaite.

À la suite du décès du parent, qu'arrivera-t-il?

Le plus difficile, c'est le refus de mon fils à voir ses médecins. Il refuse la thérapie, il consomme. Il ne peut travailler à cause de sa paranoïa.

Il n'a confiance en personne.

Le rétablissement se vit dans le milieu naturel et non à l'hôpital.

Que la personne malade ne trouve pas d'emploi valorisant ni d'études adaptées à sa situation.

La sectorisation des soins psychiatriques: elle a déjà reçu des soins à Sainte-Thérèse, pourquoi dois-je la conduire au CHRTR? Cela occasionne plusieurs désagréments tels qu'une nouvelle démarche à refaire, nouveau médecin, nouvelle médication, nouvelle équipe soignante, hospitalisation prolongée de 1 à 6 mois; et pour la famille ce sont les visites à l'hôpital, la personne malade peut perdre ses biens, changements de règlements, une hospitalisation c'est dur, deux c'est pire.....

Peut-on tenir compte du fait de la perte de contact de la maladie dans la loi?

4- Éléments positifs (16%)

La personne malade refuse le traitement, monsieur apprécie grandement le support de *La Lanterne*.

Trouve qu'elle est bien entourée, tant par les services de santé que par *La Lanterne*. Se dit très satisfaite.

L'attente a été longue mais depuis qu'il a été pris en charge par le CSSS, tout va bien.

Madame est très satisfaite des services reçus du réseau de la santé et de *La Lanterne*.

Ça va bien.

Nous apprécions le programme répit/dépannage pour nous permettre de faire quelque chose qui nous motive à continuer.

5- Manque de psychiatres (13%)

Sans psychiatre depuis un an.

La médecine de l'UQTR renouvelle la médication.

Le manque d'écoute.

La pénurie de médecin psychiatre aggrave la situation.

Le silence du médecin psychiatre devant le proche, il devrait y avoir des rencontres entre le malade et le parent.



Quelques observations

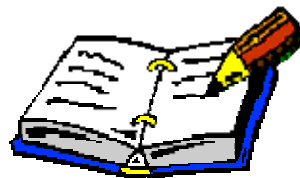
La période d'attente pour obtenir des services en santé mentale est longue, souvent trop longue. Lorsque l'entrée dans le système est faite, lorsque la personne malade rencontre un spécialiste, le service est adapté, professionnel et satisfaisant.

Le CSSS le CHRTR et *La Lanterne* sont responsables de faire connaître les services de l'un et l'autre auprès des familles et de la population en général.

Lorsque la personne malade est stabilisée depuis un certain temps, le médecin psychiatre remet le dossier au médecin de famille, selon l'approche du guichet d'accès. Mais que fait-on lorsqu'il n'y a pas de médecin de famille?

Ce sondage a été réalisé en collaboration avec les membres du C.A. et l'intervenante, madame Josée Bourassa de *La Lanterne* auprès des familles entre le mois de novembre et décembre 2008.

Merci à tous les collaborateurs ainsi qu'aux familles qui ont partagé leur expérience.



Guichet d'accès en santé mentale

Lundi le 26 janvier dernier avait lieu à *La Lanterne* une rencontre avec les responsables du programme santé mentale adultes du CHRTR et du CSSS-TR (ancien CLSC). Madame Line Routhier coordonnatrice du programme et monsieur André Sauvé chef du programme, sont venus expliquer la trajectoire des services dès l'arrivée à l'urgence au CHRTR. Comme le couloir de services subit quelques changements, plus nous le comprendrons et mieux nous l'utiliserons. Je ne prétends pas tout comprendre la complexité du processus, cependant quelques points me paraissent importants à mentionner pour les familles et les proches.

Regardons la grandeur de leurs défis; desservir une population de 220 000 personnes répartis sur quatre territoires de CSSS. L'institution est placée devant une clientèle présentant des problématiques de santé mentale de plus en plus complexes en plus de vivre une pénurie d'effectifs médicaux. Nous devrions avoir vingt cinq (25) psychiatres, alors que nous en avons que cinq dont un à temps partiel. Depuis les fêtes, l'équipe santé mentale première ligne est composée de seize (16) intervenants professionnels. Huit (8) intervenants rattachés au CSSS-TR et huit (8) au CHRTR. Il y a cinq ans, la plupart des services n'existaient pas. Plus l'équipe de première ligne sera consolidée, plus les services en santé mentale seront développés, plus la charge de travail sera diminuée et plus il sera facile d'attirer les médecins psychiatres sur le territoire. Les responsables du programme rêvent d'une équipe composée du double de professionnels.

Le guichet d'accès en santé mentale sert à

accueillir, évaluer et orienter la personne malade et ce plus rapidement qu'avant à cause de l'infirmière de liaison. Cette infirmière fait le lien entre l'urgentologue et le travailleur social. Aussi, lorsque vous arrivez à l'urgence, à l'étape du triage, si elle dit que c'est une situation de crise psychotique, immédiatement la personne sera conduite dans un salon d'attente, plus isolé et plus discret et où le temps d'attente sera raccourci de beaucoup.

Ce qui est nouveau pour les familles et les proches c'est qu'il existe une ligne partenaire qui accélère la demande de service. C'est un numéro de TÉLÉCOPIE. Ce numéro peut être utilisé lorsque la personne malade consulte son médecin de famille, l'omnipraticien. Si le médecin veut faire une demande de service, il envoie un fax. Cette ligne partenaire existe pour lui dans le but d'accélérer le processus. Surtout si le dossier est ouvert. Saviez-vous que si le médecin de famille est mal à l'aise avec une évaluation diagnostique, il existe un omnipraticien qui se rend disponible pour aider à l'évaluation, il est la **personne ressource en santé mentale** pour tous les omnipraticiens du territoire, le docteur Gilles Grenier. Sur cent cinquante omnipraticiens, vingt-cinq d'entre eux ont suivi une formation spéciale sur la santé mentale. Ils peuvent renouveler une prescription dans la situation où l'utilisateur est stable. Ces six heures de formation sont un réel exploit.

Les efforts pour désengorger l'urgence sont notables, car une récente étude révèle les raisons pour lesquelles la population se rend à l'urgence. En santé mentale, de ce nombre

Guichet d'accès en santé mentale (suite)

70% de la population aurait pu recevoir une réponse ailleurs qu'à l'urgence. Par exemple, il n'est pas normal d'attendre des heures à l'urgence pour un renouvellement de prescription. L'urgence devrait être réservée aux urgences médicales. C'est pourquoi sous peu nous verrons apparaître une infirmière spécialisée en santé mentale qui aura la possibilité de renouveler une prescription.

Saviez-vous que prévenir une crise est possible en composant le 811, vous pouvez faire venir à domicile un intervenant social avant que la crise n'éclate? C'est un service qui existe 24 heures par jour, 7 jours par semaine. S'il n'est pas trop tard, l'intervenant pourra l'accueillir, l'évaluer et l'orienter. S'il est volontaire, l'intervenant pourra l'accompagner à l'urgence. Voici un truc de prévention

trop peu utilisé par les familles et les proches.

Les personnes présentes à cette rencontre en ont profité pour poser leurs questions. C'est un dossier complexe, en perpétuel changement et à suivre de proche.

Merci aux responsables de s'être rendu disponibles à nos questions.

Ginette Chapdelaine
coordonnatrice



Merci! Mille fois Merci!

Chers amis de *La Lanterne*,

Je profite de l'opportunité qui m'est offerte par *La Lanterne* d'utiliser leur petit journal *La Lueur* pour remercier sincèrement du fond du cœur toutes les personnes qui m'ont manifesté, ainsi qu'à ma famille, des marques de sympathies soit par des offrandes de messe, des affiliations aux prières, des tributs floraux, des dons à la Société canadienne du cancer, des visites au salon funéraire, des courriels, des télécopies, des téléphones et autres lors du décès de mon fils Marc-Yves le 11 février dernier.

Je suis très touchée par toutes ces marques d'amitié.

Françoise Dorval



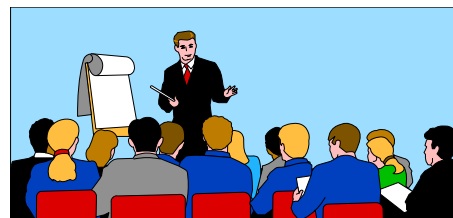
À surveiller

L'assemblée générale annuelle de *La Lanterne* aura lieu mardi le 2 juin 2009 dans les locaux situés au 501-2, boul. du Saint-Maurice à Trois-Rivières.

Un buffet froid sera servi à 17 h 30.

L'assemblée débutera à 19 h 00.

👉 **L'inscription est obligatoire, réservez votre place en téléphonant au 819 693-2841**



**MERCI à nos principaux
bailleurs de fonds
2008/2009**

**Un merci tout spécial
à toutes les personnes, organismes ou sociétés
qui ont collaboré au bon fonctionnement
de *La Lanterne*
par leur contribution financière.**



Présente dans son milieu!

Paule Brunelle
DÉPUTÉE FÉDÉRALE DE TROIS-RIVIÈRES
Porte-parole du Bloc Québécois
en matière d'Industrie

☎ : (819) 371-5901 ♦ ✉ : brunep1@parl.gc.ca
www.paulebrunelle.qc.ca